

Le défi du renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales

Michel Parazelli

NPS : Le colloque : Penser le renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales

Volume 22, numéro 1, automne 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039655ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039655ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parazelli, M. (2009). Le défi du renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 22 (1), 3-12.
<https://doi.org/10.7202/039655ar>



NPS

Le défi du renouvellement démocratique des pratiques d'action et d'intervention sociales

Michel PARAZELLI
Rédacteur en chef
Revue Nouvelles pratiques sociales
Université du Québec à Montréal

Outre le désir de souligner publiquement le 20^e anniversaire de l'existence de la revue NPS, le contexte actuel n'est pas étranger aux raisons justifiant la tenue de ce colloque international et qui fait de l'orientation éditoriale de NPS un enjeu politique important. Énumérons seulement trois de ces éléments de contexte : 1) l'accroissement des inégalités ; 2) la



AVANT-PROPOS

restructuration institutionnelle des services sociaux et de santé en relation avec la privatisation ; 3) le développement de modèles d'intervention imposés par le haut aux intervenants.

LES INÉGALITÉS

Sur le plan de l'accroissement des inégalités, nous observons des reculs importants en ce qui regarde les conditions démocratiques depuis 20 ans autant pour les personnes que pour l'intervention sociale dans plusieurs pays du monde occidental. Un rapport publié en 2008 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) nous apprendait que :

« Dans les trois quarts des 30 pays de l'OCDE, les inégalités de revenus et le nombre des pauvres ont augmenté au cours des deux dernières décennies », note l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son rapport intitulé *Croissance et inégalités*. [...] « L'Allemagne, la République tchèque, le Canada et la Nouvelle-Zélande sont les pays où la pauvreté des enfants a le plus augmenté », a indiqué l'un des principaux auteurs de l'étude, Michael Förster au cours d'une conférence de presse à Berlin (AFP, 2008 : b5).

UNE « NOUVELLE GESTION PUBLIQUE »

Un autre élément de contexte a trait aux diverses restructurations technocratiques des services sociaux et de santé, plus hiérarchisés et contrôlés à l'aide de l'informatique notamment, et encadrés par des pratiques de gestion inspirées de l'entreprise privée (dont la nouvelle gestion publique), avec moins de ressources. Cette restructuration n'est pas sans affecter les conditions de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux ; on constate déjà la dégradation et la démotivation chez les travailleurs sociaux. C'est le courant néolibéral qui envahit plusieurs secteurs de la vie sociale en renforçant la logique marchande et consommatoire où les cultes de l'urgence et de la flexibilité agissent comme mode de régulation collective. Cette survalorisation de la flexibilité et de l'instantané fait éclater les cadres et les règles collectives s'opposant à la mobilité et pouvant être associées à de la rigidité. Ajoutons que cette logique néolibérale du libre marché encourage une privatisation croissante des soins de santé qui ont commencé avec ce qu'on appelle les « partenariats publics privés » et qui risquent de prendre carrément la forme d'une médecine à deux vitesses compte tenu de la pression continue des listes et délais d'attente pour plusieurs services dont certaines chirurgies importantes (ex. : les coopératives de santé exigent des frais annuels allant à l'encontre de la loi canadienne d'universalité).

À tout le moins en ce qui regarde le Québec, cela ne signifie pas un retrait de l'État, mais une façon différente d'assurer sa mission à l'aide de fondations privées comme la Fondation Chagnon selon une recherche menée par Frédéric Lesemann que je cite :

Les fondations ne se définissent plus comme des mécènes, mais comme des « investisseurs sociaux ». La sémantique est fondamentale : on emprunte explicitement au langage du marché et du contrat. On est avec l'État, oui, mais pour le changer ! Et introduire la culture du marché dans un secteur public jugé réfractaire et inefficace. On est bien en présence de l'implantation d'une toute nouvelle gouvernance dans laquelle l'acteur privé tend à se substituer à l'acteur public, au moins dans les secteurs dans lesquels il choisit d'intervenir.

UNE PROGRAMMATION AUTORITAIRE DES SERVICES

Parmi les éléments de contexte que l'on peut qualifier d'obstacles au renouvellement démocratique des pratiques est la multiplication de modèles d'intervention imposés par le haut que l'on appelle aussi « *best practices* » et qui délégitiment l'autonomie professionnelle des intervenants et celle des acteurs communautaires. Dans cette logique d'expertise et de hiérarchisation des savoirs, les contributions respectives de ces acteurs se réduisent la plupart du temps à l'application d'un programme. Plusieurs de ces programmes véhiculent une vision médicale des problèmes sociaux inspirée de la santé publique et guidée par l'épidémiologie sociale. Cette tendance lourde masque les conditions sociologiques et politiques des personnes que l'on qualifie alors de « groupes à risque », ou de « vulnérables ». Les programmes visant la prévention précoce des troubles de comportements des jeunes en sont de bons exemples qui tendent à s'imposer en Europe, non sans résistance de la part des professionnels¹.

Lorsque des dimensions sociologiques sont prises en compte, telles que la pauvreté, c'est en tant que facteurs de risque ou déterminants environnementaux qu'elles sont considérées et non comme des causes possibles des problèmes sociaux dont il serait nécessaire d'analyser les dynamiques. On transforme ainsi les droits en besoins et les inégalités en déterminants de la santé ; des glissements représentant des reculs pour les pratiques démocratiques. Cette vision sanitaire de la vie sociale consiste à ne considérer que les comportements à risque des individus ciblés par les calculs statistiques prévisionnels pour orienter l'intervention. Améliorer les compétences, modifier les comportements, réintégrer, adapter les individus, bref responsabiliser de

1. Voir le site Internet du collectif de professionnels Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans : <www.pasde0deconduite.org>.

façon individuelle les personnes face à leurs problèmes et aux moyens de s'en sortir. Peu de place sinon aucune n'est laissée aux personnes dans la définition de leurs problèmes et des moyens pour y répondre.

Mentionnons aussi les pratiques répressives dans le domaine de la sécurité publique (que l'on appelle aujourd'hui « nouvelle pénologie ») dont celles visant l'espace public auprès des populations marginalisées. Tout dernièrement, la Commission des droits de la personne a qualifié les pratiques répressives de la Ville de Montréal de « profilage social » dans son mémoire déposé à la Commission sur l'itinérance (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2008: 11). Bref des tendances lourdes et des orientations politiques de l'intervention que semblent connaître plusieurs pays actuellement.

TOUJOURS VIVANTE LA DÉMOCRATIE DANS LES PRATIQUES ?

Ce contexte n'est pas figé ou fatal, des marges de manœuvre existent pour agir autrement, de façon plus démocratique, dirions-nous, à travers la défense de droits, des projets d'action collective et communautaire, des pratiques de solidarité et d'entraide, de développement local, de médiation sociale, de participation publique aux décisions étatiques, de mobilisation citoyenne, d'expérimentation de pratiques alternatives, etc. Mais encore faut-il être en mesure d'y reconnaître le sens démocratique et mieux comprendre ce qui fonde et oriente ces pratiques. Nous savons tous et toutes qu'il ne suffit pas qu'une pratique soit qualifiée de nouvelle, d'alternative ou de communautaire pour qu'elle soit pourvue d'intention ou d'existence démocratique ! C'est ici que la revue NPS en collaboration avec d'autres partenaires a eu l'idée d'organiser ce débat en invitant des gens à partager leurs réflexions sur leurs repères théoriques, éthiques et politiques qui les incitent à qualifier leurs pratiques de « démocratiques ». Certains disent que c'est très difficile d'y arriver, d'autres affirment qu'ils y sont déjà arrivés et peuvent même vous dire comment, d'autres disent qu'il est impossible d'y arriver, mais que ça vaut la peine de tendre vers cet idéal. Sans oublier ceux qui disent qu'il ne faut pas exagérer avec la démocratie dans les pratiques ou que ça ne sert à rien d'essayer pour l'avoir déjà tenté sans succès. Bref, entre les désirs exprimés, les réalités désignées, les utopies proclamées, les désillusions consommées, comment aborder cette question ? Que comprenons-nous du processus démocratique dans nos pratiques ? Comment voyons-nous la place des acteurs (populations, intervenants, gestionnaires, chercheurs, politiciens) dans la définition des problèmes et des actions ?

PAS UN JEU DE MOTS, MAIS UNE POSTURE RÉFLEXIVE

C'est d'ailleurs ce qui explique le choix de l'expression «renouvellement démocratique des pratiques» plutôt que «renouvellement des pratiques démocratiques». Ces deux expressions ne sont pas synonymes et ce n'est donc pas un jeu de mots, mais une posture réflexive qui est désignée ainsi. L'expression «renouvellement démocratique des pratiques» insiste sur le renouvellement du débat et du dialogue sur ce qui guide nos pratiques que nous souhaitons démocratiques. En effet, cette expression induit ou suggère un travail de recul et de réflexion sur le sens politique des conditions mises en place pour renouveler les processus démocratiques de certaines pratiques. Tandis que l'expression «renouvellement des pratiques démocratiques» suggère, la plupart du temps, un échange sur ce qui serait considéré comme étant des «innovations» de pratiques; innovations dont l'attribut démocratique serait déjà acquis et non discuté. Nous pensons qu'il est non seulement important, mais plus utile de discuter des enjeux et des fondements des pratiques que nous souhaitons démocratiques ainsi que des difficultés d'atteindre ces idéaux dans la pratique.

Nous avons fait le pari que cet exercice critique d'approfondissement pouvait permettre de renforcer le développement des pratiques à tendance démocratique, dans la perspective de mieux faire face aux nombreux obstacles qui se présentent; les pratiques démocratiques ne s'improvisant pas. Par exemple, dans ce type d'exercice, certains ont accordé une attention spéciale aux difficultés de prendre en compte les personnes impliquées, avant, pendant et après la mise en œuvre d'une action sociale ou d'une pratique d'intervention. Des difficultés qui ne se résument pas au seul manque de volonté ou de mauvaises intentions. Mentionnons l'un des points aveugles de l'intervention: l'analyse des relations de pouvoir que les intervenants établissent avec les personnes avec lesquelles ils travaillent (mêmes constats avec les chercheurs d'ailleurs). Comment aborder ces relations sans susciter de la culpabilité ou de la résistance chez plusieurs? Comment fait-on face aux inégalités de pouvoir dans une organisation? Comment ne pas résister à l'empressement de parler au nom de personnes sans avoir reçu d'elles le mandat? Comment sortir du carcan de la recherche de consensus et de la fusion groupale? On voit bien que cette posture se distingue nettement d'un point de vue valorisant un travail de promotion de modèles de pratiques d'intervention pour en susciter l'adhésion et dont la qualité démocratique de leurs pratiques relèverait de l'évidence.

S'il semble d'emblée fort enrichissant d'échanger sur le renouvellement démocratique des pratiques, cela ne veut pas dire que la chose est facile. Les membres du comité d'animation du colloque en avaient d'ailleurs fait l'exercice (d'échanger entre eux sur le thème du colloque) avant l'événement pour s'être heurtés à quatre niveaux de difficulté que nous vous signalons :

Les bons modèles. Il est facile de tomber dans l'exposition de pratiques innovatrices, car c'est la tendance institutionnelle actuelle (*best practices*) ou celle d'une militance insistante (la bonne alternative). Engager la discussion autour des meilleures pratiques ou des bonnes alternatives oriente idéologiquement la discussion dans la quête d'une vérité à promouvoir ou à révéler ; rendant ainsi le débat non pertinent sinon inutile. C'est la transmission d'une expertise, de ceux qui savent, qui prend alors la place du débat, qu'ils soient chercheurs, gestionnaires ou militants expérimentés.

Les mots passe-partout. Il est aussi courant de recourir de façon quasi automatique aux mots-valises dont la « propreté politique » (rapports non conflictuels) tend à produire un effet colonisateur sur les intervenants, les chercheurs et les personnes concernées par l'intervention. Par exemple, les termes d'*empowerment* et de prévention sont parmi ceux qui, habituellement, rallient le plus les personnes compte tenu de leur clarté sémantique et de leur ambiguïté pragmatique. Par exemple, pour l'*empowerment*, on ne peut pas s'opposer d'emblée à l'intention d'aider des personnes à acquérir du pouvoir sur leur vie. Mais, comme le contexte concret de son actualisation est très rarement précisé, l'orientation politique peut aisément être imaginée par chacun dans la direction désirée. C'est l'idéalisation des projections subjectives qui prend ici la place du débat.

L'indéfinition. On n'explicite pas d'entrée de jeu les mots utilisés dans l'expression du renouvellement démocratique des pratiques lorsqu'on échange à ce propos. Les termes d'égalité, d'autonomie, d'émancipation, d'appropriation, de justice, de citoyenneté, de coconstruction, etc., ne parlent pas d'eux-mêmes des rationalisations qui les fondent et des formes pratiques qu'ils tendent à instaurer. Qu'il s'agisse d'indéfinition (Karsz, 2004 : 12)², de redéfinition ou d'indétermination concernant l'aspect démocratique des pratiques, l'exigence de partager nos représentations à ce sujet devient une nécessité pour savoir de quoi l'on parle. Sinon, c'est la méprise et la confusion qui parasitent les termes d'un débat lorsqu'il a lieu.

La pensée binaire. Plusieurs contradictions et paradoxes émergent lorsqu'on fait cet exercice de correspondance entre les repères démocratiques, relevant de l'idéal, et les situations concrètes des pratiques (inégalités

2. Il s'agit d'une référence au terme utilisé par l'auteur pour désigner non pas une absence de définition, mais plutôt une absence de définition explicite ou manifeste.

de statut et égalité des règles d'expression, l'appel obligé à la participation, l'injonction de l'autonomie, la programmation de la créativité, etc.). D'où la pertinence de penser les conditions d'un débat. En effet, la logique binaire représente un piège bien réel dans l'analyse du renouvellement démocratique des pratiques, car elle nous détourne de la complexité des rapports de pouvoir en jeu, et du défi constant que représente l'atteinte des objectifs démocratiques dans l'exercice de pratiques d'intervention. L'expérience nous ayant appris qu'il existe toujours un écart plus ou moins grand entre l'idéal et la pratique.

Pour faciliter les débats, les membres du comité d'animation nous ont donc invités à la vigilance dans les échanges en clarifiant le plus possible ce que les uns et les autres tentaient de signifier lorsqu'il était question d'échanger sur les enjeux démocratiques dans nos pratiques.

Pour faire face à ces difficultés, nous avons dégagé trois dimensions à considérer dans l'analyse, et qui ont été suggérées au début du colloque pour baliser les échanges si nécessaire. Il s'agit de dimensions qui joueraient un rôle stratégique dans les difficultés et les opportunités rencontrées dans un processus démocratique, et ce, pour tous les champs de pratiques.

La première de ces dimensions transversales renvoie aux paradoxes et contradictions de l'intervention. L'existence de tensions paradoxales et de contradictions dans les rapports entre les gestionnaires, les chercheurs, les intervenants et intervenantes, et les populations visées par l'intervention, peut être l'occasion d'une avancée dans l'appropriation de l'action lorsqu'elles sont débattues, ou d'une impasse lorsque niées (par exemple, lorsqu'on dit aux personnes ce qu'elles devraient désirer pour être autonomes : un projet de vie, dont un travail, un logement, etc.).

La deuxième dimension concerne les cadres organisationnels et leur impact sur le processus d'appropriation de l'intervention. En structurant de façon spécifique les cadres de l'action, les modes de gestion du travail social influencent la dynamique organisationnelle de l'intervention, de façon à faciliter ou à nuire au potentiel démocratique des pratiques (p. ex. les problèmes associés aux niveaux de hiérarchisation des décisions et du découpage taylorisé de l'action).

Les rapports de pouvoir et des figures d'autorité dans l'action et l'intervention constituent la troisième dimension et non la moindre. Certains types de rapports peuvent, souvent de façon inconsciente, produire des relations de domination, d'oppression, de colonisation, d'aliénation, de fusion, etc., orientant ainsi les conditions pratiques de l'intervention et leurs finalités. Il importe d'en analyser les tenants et aboutissants pour en comprendre leur rôle dans les efforts de renouvellement démocratique des pratiques.

De l'avis de la grande majorité des participants, ce colloque a constitué un espace réflexif sur les logiques démocratiques de certaines pratiques ainsi que sur les façons dont elles tentent de s'incarner dans l'action à travers une diversité de dispositifs et de projets. L'objectif pour les organisateurs de l'événement était de mettre en place des conditions favorables à l'apprentissage collectif à travers l'analyse de nos expériences mutuelles. Autrement dit, que pouvions-nous apprendre de nos expériences mutuelles d'actions et d'interventions dans la mise en œuvre de processus démocratique ?

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Dans ce numéro, nous publions 14 textes produits par des participants qui ont partagé leurs réflexions lors du colloque, et qui ont répondu positivement à notre appel de contribution. Nous avons structuré le numéro en trois parties distinctes correspondant à des postures différentes quant à l'abord de la thématique du colloque. La première section comprend trois articles rédigés par des conférenciers invités et qui ont traité respectivement : des questions urbaines, des enjeux institutionnels et des considérations sur le plan politico-juridique en regard du renouvellement démocratique des pratiques d'intervention et d'action sociales. La deuxième section rassemble huit articles produits par les présentateurs qui sont intervenus dans les ateliers d'échanges, et dont les textes ont été acceptés à la suite d'un processus d'évaluation par les pairs. Il s'agit de réflexions dont le propos est plus ancré dans une pratique spécifique d'intervention sociale. La troisième et dernière partie présente trois textes dont le contenu est de nature essentiellement réflexive. Un premier texte expose une réflexion critique ouverte face aux réflexions émises lors des synthèses effectuées en plénière de l'événement. D'autre part, nous avons deux autres textes critiques centrés essentiellement sur le contenu des textes précédents, c'est-à-dire les articles des deux premières sections de ce numéro. Présentons maintenant le contenu de chacune des trois sections.

Face aux enjeux urbains, institutionnels et politico-juridiques

Rappelons que les trois premiers textes de ce numéro proviennent des conférenciers invités par le comité d'organisation et qui ont accepté de partager leur vision sur ce que pouvait bien signifier le renouvellement démocratique dans leurs champs de spécialisation respectifs. Mentionnons d'abord Maurice Blanc, professeur émérite au Département des sciences sociales de l'Université Marc-Bloch à Strasbourg, et rédacteur en chef de la revue *Espaces et Sociétés*, qui nous offre des réflexions autour des enjeux du travail social relatives aux questions urbaines. Le deuxième conférencier, Jules Duchastel, professeur titulaire au Département de sociologie à l'Université du Québec

à Montréal et directeur de la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie, interroge le devenir des institutions démocratiques dans le contexte du néolibéralisme actuel, en relation avec une série d'interrogations suscitées par l'idée de renouvellement démocratique des pratiques. Le troisième article de cette section est rédigé en anglais par Jim Ife, professeur émérite au Center for Human Rights Education à la Curtin University of Technology, et au Center for Citizenship and Human Rights à la Deakin University en Australie. Son propos s'inscrit dans une critique de ce qu'il appelle la « dictature des besoins », mais aussi du confinement de la défense des droits humains entre les mains des experts, en lieu et place d'une compréhension collective de ces droits et de la participation démocratique des personnes visées par le travail des intervenants sociaux.

Face à des pratiques spécifiques d'intervention

Les huit articles de cette section traitent du thème du colloque en fonction de pratiques bien spécifiques, et selon une diversité de pays. Nous retrouvons des sujets tels que l'insertion sociale en Belgique (Hamzaoui), le travail de rue au Québec (Fontaine), l'intervention auprès des personnes aux prises avec le VIH/sida au Québec (Laperrière), les stratégies des intervenants communautaires pour freiner la marginalisation sociale en Ontario (George, Moffat, Barnoff, Coleman et Paton), l'intervention individuelle au sein de groupes communautaires au Québec (René), la réflexivité en regard de l'intervention en situation en Suisse (Libois et Mezzena), le travail social en Chine (McNicoll et Chung Yan) et les rapports de pouvoir entre enquêteurs et enquêtés en recherche sociale en Belgique (Hachem Samii).

Face aux réflexions menées sur le renouvellement démocratique des pratiques

Cette dernière section est consacrée à trois articles rédigés par des personnes à qui nous avons demandé de réagir, dans une perspective de réflexivité critique, aux réflexions menées sur le renouvellement démocratique des pratiques. Dans un premier temps, Saül Karsz, philosophe, sociologue, ancien maître de conférences et consultant en France, nous fait part de ses réflexions critiques sur les réflexions mêmes des participants du colloque lors des échanges en plénière et dans les ateliers de présentation. Il interroge les évidences, les sous-entendus, les idéaux, bref quelques repères normatifs et points aveugles de la pensée ; tout en proposant une façon de considérer cette proposition du renouvellement démocratique des pratiques. Les deux textes suivants sont aussi le fruit d'une réflexion critique, mais portant sur les textes de ce numéro. Nous leur avons demandé de nous dire dans quels

sens ces textes pouvaient apporter une contribution au renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale. Que pouvons-nous en penser ? Le premier texte exprime le point de vue d'un acteur issu du milieu communautaire : Gilles Tardif, coordonnateur du Bureau de consultation jeunesse. L'autre article provient du milieu universitaire : Yves Couturier, professeur en travail social de l'Université de Sherbrooke. En terminant ainsi ce numéro, nous pensons non pas conclure celui-ci, mais réinvestir un travail d'élucidation, et relancer nos lecteurs par un questionnement ouvert pour ne jamais clore le débat inhérent au renouvellement démocratique des pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence France-Presse (AFP) (2008). « Inégalités de revenus et pauvreté des enfants en hausse ». *Le Devoir*, mardi, 21 octobre, b5.
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2008). *Mémoire à la Commission des affaires sociales de l'assemblée nationale à l'occasion des consultations particulières sur le phénomène de l'itinérance au Québec*, Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Karsz, Saül (2004). *Pourquoi le travail social? Définitions, figures, clinique*, Paris, Dunod.